



CENTRALE
CANINE

Note sur l'importance de l'éducation canine

Le 14 décembre 2020,

Qu'est-ce que l'éducation canine ?

Dans le respect du bien-être animal, nos méthodes d'éducation canine sont basées sur la méthode naturelle ou méthode éthologique en bannissant toute utilisation de moyens coercitif, agressifs ou brutaux. Nous aidons et formons les propriétaires à obtenir des chiens citoyens, agréables à vivre. Des maîtres responsables et des chiens joyeux. Une intégration harmonieuse des chiens dans la société et dans les villes.

Nous disposons de deux outils principaux pour accomplir notre mission :

L'école du Chiot, structure particulière labellisée SCC, accueille les chiots âgés de 2 à 6 mois. Des apprentissages adaptés, des leçons ludiques, pas de contraintes, que du jeu et du plaisir : voilà le concept de l'école du chiot. L'école du chiot est une structure particulière au sein du club d'éducation canine. Sur un terrain dédié, avec des obstacles et des parcours adaptés, le chiot va apprendre les rudiments de l'éducation, des bonnes règles de société et apprendre à vivre avec des congénères. Une formation dispensée par un moniteur spécifiquement formé. Leurs propriétaires apprennent les bonnes attitudes, les chiots sont sociabilisés.

L'éducation familiale qui s'adresse aux chiens adultes pour perfectionner voire apprendre les règles d'une vie harmonieuse de chien en société.

Dispensés par des moniteurs diplômés, ayant suivi une formation avec le concours de vétérinaires comportementalistes, tous les cours sont collectifs, en plein air, dans des terrains sécurisés.

L'entraînement, la formation et la préparation aux diverses activités canines d'utilisation sélectives de race.

- Les activités sont encadrées par des moniteurs en éducation canine et des entraîneurs de clubs diplômés selon les protocoles reconnus par notre ministère de tutelle.
- Les chiens sont conduits par leurs maîtres, qui travaillent individuellement, à distance les uns des autres de plusieurs mètres.
- Les cours et formations se font en plein air sur des terrains déclarés en mairies et préfecture avec une
- Surface réglementaire de 1 200 M² **minimum** (30 x 40 mètres)

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret: 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax: +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof: +33 (0)1 49 37 55 99
www.centrale-canine.fr

